AVERTISSEMENT

La première édition des cahiers pédagogiques remonte à 1977. A cette époque on parlait de

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

Mais depuis 1986, date de la XXV[e] Conférence internationale qui s'est tenue à Genève, on parle de

MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Cela étant, et selon les Statuts du Mouvement, le nom de Croix-Rouge internationale est également utilisable.

Si à l'occasion de cette deuxième édition des cahiers nous avons maintenu ici et là les appellations Croix-Rouge et Croix-Rouge internationale, c'est surtout en raison, d'une part, d'obstacles techniques (reproduction de documents anciens) et, d'autre part, parce qu'il convenait de respecter la vérité historique ainsi que la pensée des auteurs de certains textes (extraits d'ouvrages, articles de presse).

CAHIER B

HISTORIQUE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Poussé par une force intérieure	p. 2
Des origines à 1914	p. 3
La Croix-Rouge pendant la Première guerre mondiale	p. 7
L'Entre-deux-guerres	p. 8
La Seconde guerre mondiale	p. 10
L'Après-guerre	p. 11
Les Sociétés nationales depuis 1918	p. 13
L'Institut Henry-Dunant	p. 14
Citations	p. 14
Tableau : résumé historique	p. 15

POUSSÉ PAR UNE FORCE INTÉRIEURE

«Je n'étais ni un savant ni un médecin, mais un simple et modeste particulier. J'ai décrit les souffrances dont j'ai été le témoin. La vue des horreurs de ce vaste champ de bataille, sur lequel je restai jusqu'au 30 juin (la bataille ayant eu lieu le 24) m'inspira l'ardent désir de voir à l'avenir les victimes de la guerre être reconnues comme **sacrées**, sans distinction de grade ni de nationalité. Le «comment?» je ne m'en occupais pas à ce moment-là. J'avais bien d'autres choses à faire! Je fus frappé du spectacle affreux que présentaient des multitudes de blessés agonisant sans secours; l'insuffisance du service de santé me parut désolante au dernier point: celle-ci a été reconnue depuis lors même par ceux qui l'avaient niée. L'un des résultats importants obtenus par la Publication de mon «Souvenir de Solférino» et par l'agitation qui en résulta, fut l'amélioration du service de santé militaire dans la plupart des pays de l'Europe. C'est ce spectacle des blessés de Solférino qui me donna l'idée, vague d'abord, de l'urgence et de la possibilité de l'inviolabilité permanente des blessés et de ceux qui leur portent secours. Cette idée, quoique considérée autour de moi comme une **utopie**, grandit de plus en plus dans mon esprit avant la publication de mon livre, dans lequel je fus amené providentiellement à proclamer que tout blessé à terre doit être considéré comme **sacré**, à quelque nation qu'il appartienne».

Mémoires d'Henry Dunant

Photo: CICR.

AVERTISSEMENT

Ce cahier B est un survol de l'histoire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il renvoie donc le lecteur aux autres cahiers lorsqu'un thème qu'il mentionne y est développé.

DES ORIGINES À 1914

Le rendez-vous avec l'Histoire

Henry Dunant est né à Genève le 8 mai 1828. Son caractère et son éducation le portent à aider ceux qui se trouvent dans la détresse et à se préoccuper d'action sociale. Entré dans les affaires, un projet de création de minoteries en Algérie l'amène, le 24 juin 1859, tout près de Solférino, dans l'Italie du Nord, le jour même où l'armée autrichienne affronte celle des français et des piémontais.

Photo : CICR.

Le soir même, quarante mille morts et blessés gisent pêle-mêle sur le champ de bataille. Les services de santé des troupes en présence sont presque inexistants (l'armée victorieuse ne dispose que de huit mille pansements). Quant aux médecins et infirmiers, l'usage n'est-il pas de les considérer comme des combattants, donc de leur tirer dessus ou de les faire prisonniers ?

Aidé par des femmes des villages proches, Dunant s'efforce de secourir les blessés sans distinction d'uniforme, de nationalité, ne voyant en eux que des hommes désarmés et souffrants qui ont besoin d'aide.

Un «Souvenir» qui bouleverse le monde

Rentré en Suisse, Henry Dunant va mettre toutes ses forces et tout ce qu'il possède au service d'un idéal afin que ne se reproduise plus l'effroyable spectacle dont il a été témoin. Alors, il écrit «Un Souvenir de Solférino» dont la portée sera considérable et décisive. Ce livre sera à l'origine d'une œuvre humanitaire sans précédent.
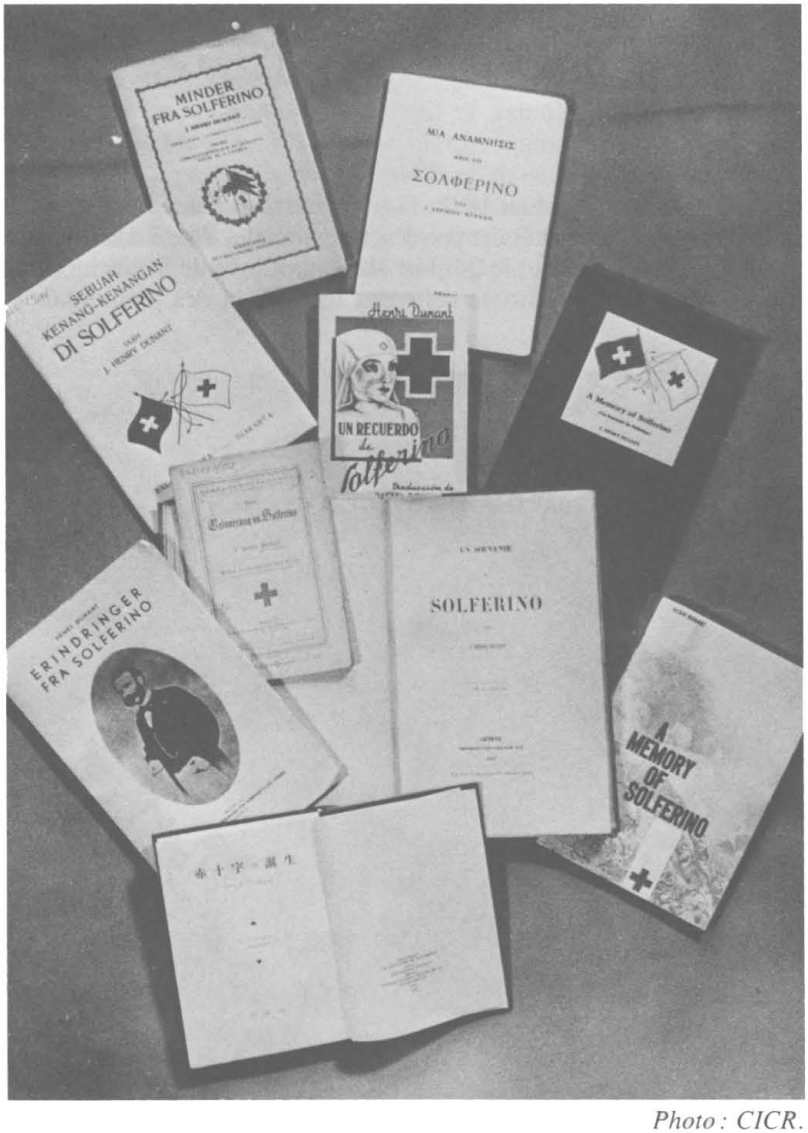
Photo : CICR.

Naissance et développement de la Croix-Rouge

Dunant trouve à Genève un climat favorable à son initiative humanitaire. Présidée par un jeune avocat, **Gustave Moynier**, «la Société Genevoise d'Utilité publique» s'intéresse tout de suite au récit et aux suggestions de Dunant. Sans attendre, Dunant et Moynier forment, avec trois autres concitoyens, Guillaume-Henri Dufour, Louis Appia et Théodore Maunoir, le «Comité international de secours aux blessés» qui deviendra plus tard le **«Comité international de la Croix-Rouge»***. Le Comité prend bientôt une initiative audacieuse: bien que société privée, il se décide pourtant à intervenir dans l'ordre international en convoquant une conférence de représentants d'Etats.

* Voir cahier C.

Des délégués officieux de seize pays, des médecins et des fonctionnaires, se réunissent à Genève du 26 au 29 octobre 1863. Ils approuvent les résolutions du Comité de Genève: les Etats, décide-t-on, favoriseront la création, sur leur territoire, de Sociétés privées solidaires les unes des autres et susceptibles de renforcer l'action du Service de santé de l'armée. Un acte diplomatique ultérieur consacrera la **neutralité** des blessés et du personnel appelé à les soigner. Ce personnel, ainsi que le matériel sanitaire, sera protégé par un signe distinctif: **la croix rouge sur fond blanc***.

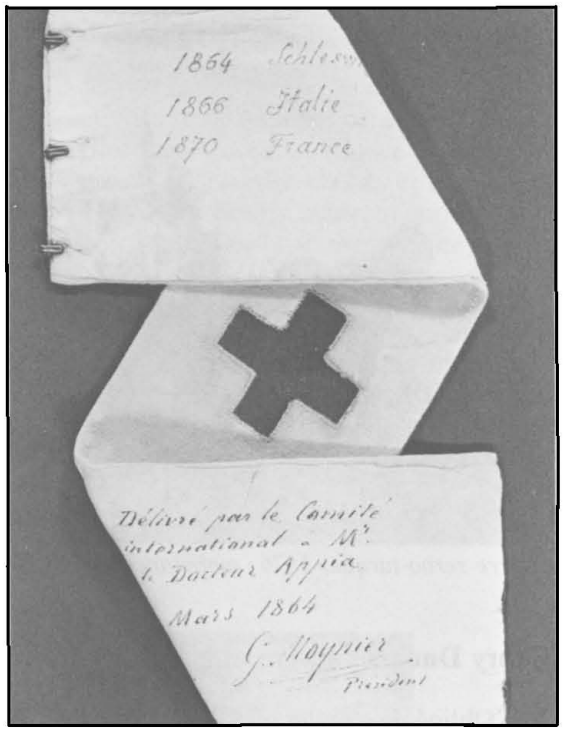

Le brassard du Dr Louis Appia. Photo: CICR.

Ce signe ne tarde pas à paraître sur un champ de bataille: en février 1864, la guerre éclate entre la Prusse et le Danemark. Le Comité envoie le docteur **Louis Appia** auprès de l'armée prussienne. Le brassard de la Croix-Rouge lui donne accès partout. Mais les Sociétés qui se sont déjà constituées, en Allemagne notamment, rencontrent bien des difficultés sur le champ de bataille. Il faut, en effet, que l'action des Sociétés de secours, nées de la Conférence de 1863, soit reconnue officiellement. Seule une réunion de plénipotentiaires, habilités à souscrire des engagements au nom des Etats, permettra d'atteindre ce but.

Sur proposition du CICR, le Gouvernement suisse convoque donc à Genève, en août 1864, une **Conférence diplomatique** groupant les représentants de douze Etats. La **«Convention de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne»**** est signée le 22 août par les représentants de ces pays, bientôt imités par d'autres. Jusqu'alors guerre et droit étaient jugés inconciliables; la Convention de Genève marque donc un tournant important dans l'histoire de l'humanité; elle montre que le droit peut agir jusque dans la guerre et imposer certaines règles humanitaires aux combattants.

Durant la période qui suit la signature de la première Convention de Genève, l'action de la Croix-Rouge est marquée par de nombreuses interventions sur le terrain. En outre, sont organisées des conférences périodiques où se rencontrent les délégués du Comité international de la Croix-Rouge ainsi que ceux des Sociétés nationales et des puissances parties à la Convention de Genève. Le but de ces réunions est de proposer, à la lumière des expériences faites, l'adoption de nouvelles règles internationales. La première Conférence internationale de la Croix-Rouge se tient à Paris en 1867. Les suivantes auront lieu à Berlin (1869), Genève (1884), Carlsruhe (1887), Rome (1892), Vienne (1897), Saint-Pétersbourg (1902), ...

* Voir cahier F.
** Voir cahier G.

Les fondateurs de la Croix-Rouge se sont donné pour tâche de susciter la création de Sociétés nationales. Vingt-deux sont constituées durant les dix premières années. Toute l'Europe, y compris la Russie et la Turquie, a adhéré à la Convention de 1864. En 1876, alors qu'elle est en guerre, la Turquie déclare au Gouvernement suisse, dépositaire de la Convention de Genève, qu'elle adopte pour ses ambulances **le signe du croissant rouge** en lieu et place de **la croix rouge**. Cet exemple sera, plus tard, suivi par la plupart des pays musulmans.

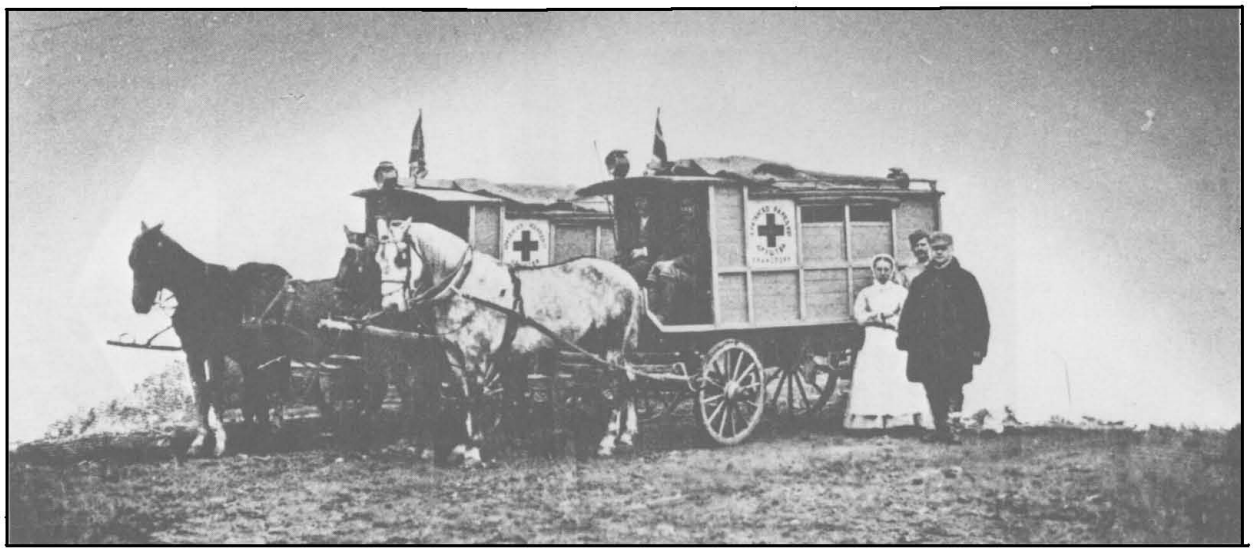

Guerre serbo-turque, 1876 ; ambulance serbe. Photo : CICR.

Henry Dunant : misère et grandeur

Obligé de s'exiler en 1867 après avoir fait faillite, Henry Dunant végète pendant des années, errant en France, en Angleterre, en Allemagne, non sans glisser, ici et là, des idées qui profiteront à l'action de la Croix-Rouge. On le retrouve en 1886 dans un asile de vieillards du canton d'Appenzell en Suisse.

En 1901, le Parlement norvégien lui attribue le Prix Nobel de la Paix, consécration de ses mérites et prélude de sa gloire. Alors, par-delà l'exil et la misère, Dunant redevient le grand homme de la Croix-Rouge. Aussi, c'est à juste titre que le jour anniversaire de sa naissance, le 8 mai, a été choisi pour marquer la journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

C'est en 1910 que meurent Henry Dunant et Gustave Moynier. Mais tandis que ce dernier quitte la vie en pleine notoriété, après avoir présidé pendant plus de quarante ans le Comité international de la Croix-Rouge, Dunant, lui, s'éteint, oublié de ses concitoyens.